



PRIO

20 g
Valable jusqu'au
11/12/2020

ÉCHANGEUR A641/RD817
CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles

CONCERTATION PUBLIQUE
AUTORISATION 17702
33609 PESSAC CEDEX

LES ACTEURS

L'État

Propriétaire du réseau, l'État décide de l'engagement de nouveaux projets sur les autoroutes. Avec le Plan d'Investissement Autoroutier, il a fixé un cadre favorisant le cofinancement de cette opération. Dans la conduite des études, les services de l'État veillent au respect des normes techniques, des engagements en faveur de l'environnement, des délais de réalisation des travaux et assurent l'instruction des autorisations qui permettront de décider du démarrage des travaux puis de la mise en service.

Le Département des Landes

À l'origine du projet et partenaire de VINCI Autoroutes, le Département des Landes cofinance le projet de création des deux nouvelles bretelles de l'échangeur de Peyrehorade.

VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, pilote les études et les travaux et, en tant que concessionnaire du réseau autoroutier, assurera la sécurité et l'entretien du futur aménagement.

ET APRÈS LA CONCERTATION

Le bilan de la concertation

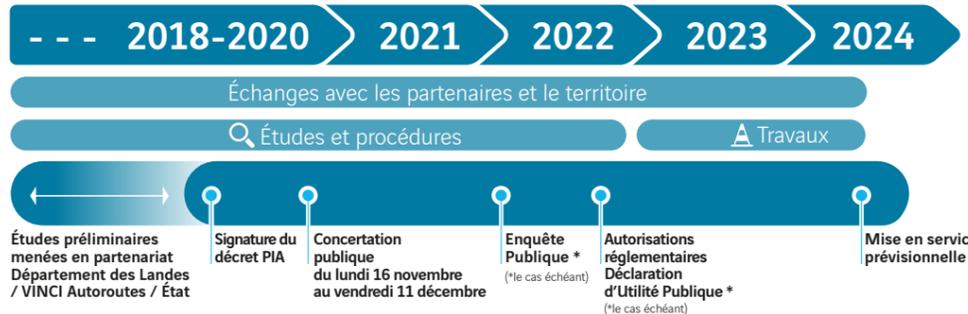
Ce document officiel présente l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recense de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présente les réponses du Maître d'ouvrage.

Validé par la Préfète des Landes à l'issue de la concertation, il sera notamment mis en ligne sur la page Internet dédiée au projet.

La poursuite des études

En appui des conclusions du bilan de la concertation, VINCI Autoroutes va mener des investigations supplémentaires pour compléter les premiers diagnostics effectués et déterminer l'implantation exacte des bretelles et constituants de l'infrastructure.

L'objectif est de mettre en service les deux nouvelles bretelles mi-2024.



VINCI Autoroutes
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
22, avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac



ÉCHANGEUR | A641/RD817
PROJET DE CRÉATION DE 2 NOUVELLES BRETelles



PARTICIPEZ À LA
CONCERTATION PUBLIQUE
16 novembre - 11 décembre 2020

Novembre 2020 - Conception / réalisation : Kovero - Crédits photos : Jean-Philippe MOULET

Depuis son intégration au Plan d'Investissement Autoroutier et la confirmation en 2019 de ses modalités de cofinancement, le projet de création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 est entré dans une nouvelle étape d'études visant à approfondir ses conditions de réalisation.

Durant 4 semaines, chacun est invité à découvrir le projet, à s'exprimer sur son opportunité et ses conditions d'insertion dans l'environnement avant que ne s'engagent les études détaillées et la préparation des dossiers réglementaires.

LE PROJET

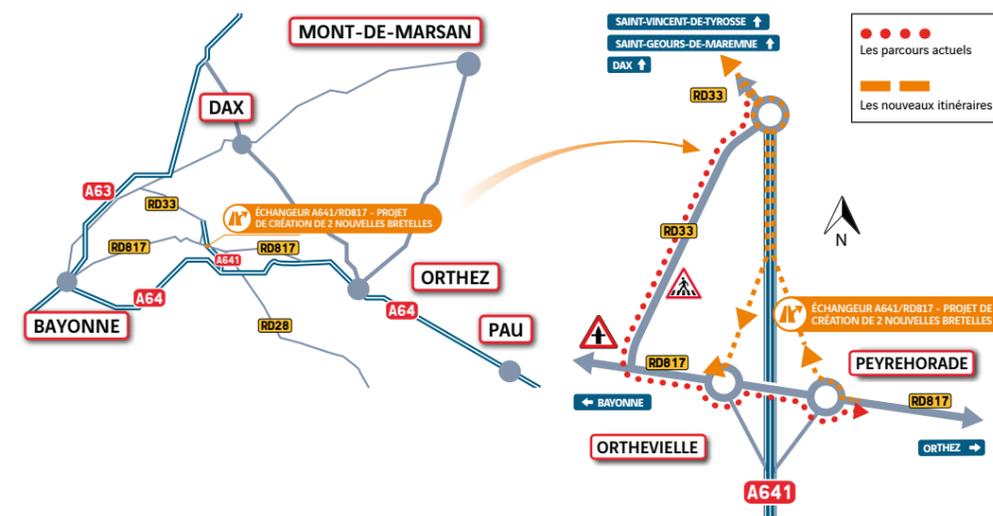
Le projet se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle et consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest et la route départementale 817.

Il va faciliter les échanges nord ↔ est (depuis et vers Bayonne) et nord ↔ ouest (depuis et vers Orthez) et décongestionner le réseau départemental.

4 Objectifs

Étudié à la demande du Département des Landes, le projet vise à :

- faciliter les déplacements nord/sud ;
- renforcer la sécurité sur les routes départementales 33 et 817 ;
- améliorer le cadre de vie des riverains ;
- contribuer au développement économique du territoire.



Le projet en chiffres



Le tracé des bretelles à l'étude

Dans le cadre des contraintes techniques et de sécurité imposées par les normes autoroutières (voir encadré), VINCI Autoroutes, Maître d'ouvrage du projet, veille à concevoir des bretelles limitant les impacts sur l'environnement humain, agricole, physique et naturel. Des diagnostics sont confiés à des bureaux d'études et à des prestataires spécialisés dans l'objectif de connaître très précisément l'environnement direct du projet. À ce jour, nous ne disposons que d'un premier niveau de diagnostic environnemental qui doit être complété après la concertation et au regard notamment des avis exprimés. Le tracé des bretelles et l'emplacement des constituants de l'infrastructure (dispositif d'assainissement, équipements...) sont donc présentés dans une figuration de principe qui sera étudiée plus en détail après la concertation.



Pour respecter les normes de conception géométrique et de sécurité, le raccordement des bretelles sur l'A641 devra être le plus perpendiculaire possible à la RD817 en entrée et se raccorder à l'A641 avec des rayons suffisamment grands pour assurer la visibilité et la sécurité des automobilistes qui l'emprunteront.

Plus d'informations sur le site du projet www.a641-echangeur-peyrehorade.fr et dans le dossier de concertation (voir disponibilité ci-contre).

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

La présente concertation est menée sous l'égide de Madame la Préfète des Landes au titre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme. Elle doit permettre l'information et l'expression de tous sur le projet. Ses modalités sont fixées par arrêté préfectoral.

Du lundi 16 novembre au vendredi 11 décembre 2020

S'informer

- le dossier de concertation ;
- le présent document d'information distribué dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Peyrehorade et Orthevielle ;
- l'exposition permanente installée dans les lieux d'accueil de la concertation, aux heures d'ouverture au public :
 - Mairie de Peyrehorade
14 rue Alsace Lorraine - 40300 Peyrehorade ;
 - Mairie d'Orthevielle
6 place Montgaillard - 40300 Orthevielle ;
 - Département des Landes
23 rue Victor Hugo - 40000 Mont-de-Marsan ;
 - Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans - 156 route de Mahoumic
40300 Peyrehorade.

S'exprimer

- en ligne : www.a641-echangeur-peyrehorade.fr ;
- par e-mail : a641-echangeur-peyrehorade@vinci-autoroutes.com
- la lettre T associée au présent document ;
- les formulaires d'expression à déposer dans les urnes disponibles sur les lieux d'exposition ;
- par courrier :
VINCI Autoroutes
Concertation publique
Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest
22, avenue Léonard de Vinci - 33600 Pessac.

Tous les documents de la concertation sont disponibles sur les lieux d'exposition et en téléchargement via le site Internet du projet : www.a641-echangeur-peyrehorade.fr
Recevez le dossier de concertation chez vous par simple retour de la **lettre T** ci-contre.

Échanger avec VINCI Autoroutes

Les permanences de l'équipe projet :

Mairie Peyrehorade	► Mercredi 18/11 ► Jeudi 10/12	10h > 13h 15h30 > 18h30
Mairie Orthevielle	► Vendredi 27/11 ► Mercredi 2/12	10h > 13h 15h > 19h

En fonction de la situation sanitaire, les moments d'accueil du public pourront se dérouler par téléphone ou par visioconférence : **prenez rendez-vous en appelant le 05 82 95 09 30 (appel gratuit).**



Votre avis compte !

Entre le **16 novembre** et le **11 décembre 2020 inclus**, donnez votre avis sur le projet en postant simplement la présente lettre T. N'ajoutez pas de timbre elle est pré-affranchie !

Les objectifs du projet

L'insertion du projet et les éléments à prendre en compte

Les modalités d'information et d'expression

Autres

Pour mieux vous connaître (facultatif) Dans quelle commune habitez-vous ? :

Nom :
Prénom :
Adresse mail :

- Je souhaite recevoir des informations régulières sur le projet de création de 2 nouvelles bretelles.
 Je souhaite recevoir le dossier de concertation par courrier.